

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021 DE LA COMMUNE DE BLAINVILLE SUR MER

PREAMBULE

Il est proposé de précéder la présentation du budget par ce petit focus qui rappelle la conjoncture particulière de l'année concernée et les principaux axes de développement envisagés.

Cette année 2020 a été celle de l'élection de notre actuelle équipe et donc notre première année de fonctionnement. Année courte, car le contexte sanitaire en lien avec COVID a retardé notre installation et année compliquée pour les mêmes raisons sanitaires qui ont ralenti la mise en place de certains de nos projets.

L'année 2020 était aussi une année lourde d'engagements d'investissements décidés par l'ancienne municipalité sous forme de « RAR », restes à réaliser et qui sur le terrain étaient également encore en cours de réalisation ou réception comme la nouvelle cantine et le local qui accueille l'activité de l'esthéticienne.

Petit rappel sur la division du budget qui s'effectue en 2 sections :

- La section de fonctionnement, qui regroupe les opérations de dépenses et de recettes concernant la gestion courante des services : appelée « l'exploitation »**
- Et la section d'investissement, qui contient les opérations de dépenses et de recettes ayant pour effet d'augmenter ou de diminuer la valeur du patrimoine de la collectivité**

Etant entendu qu'en comptabilité/finances publiques, tous les budgets doivent être équilibrés tant dans leur section de fonctionnement que dans leur section d'investissement, nous verrons des lignes « réserves » dans les dépenses (comme par exemple dans le budget assainissement, lorsqu'un budget est excédentaire) ou au contraire des recettes « emprunt » (comme dans le budget camping, lorsque les dépenses envisagées sont supérieures aux recettes attendues).

La ligne appelée « RESTE A REALISER » (RAR) correspond aux sommes déjà engagées (tant en dépenses qu'en recettes) dans l'exercice précédent, donc en l'occurrence en 2020 et non soldées au cours de ce même exercice 2020. Considérant cet engagement (devis signé, marché engagé, subvention notifiée...), il nous appartient de les reporter sur l'exercice 2021.

Enfin, il est également important pour assurer la sincérité de notre budget que les dépenses ne soient pas minimisées dans leur prévision et que les recettes soient prudentes dans leurs attentes également. Ainsi, nous trouvons toujours des écarts entre les prévisions inscrites et les réalisations.

1. Budget ASSAINISSEMENT

C'est un budget qui offre toujours une certaine marge puisque nous pouvons voir dans la section fonctionnement, au compte c/678 la somme de presque 405 000 € d'inscrite et qui correspond à notre « réserve ».

Dans les points à noter, nous prévoyons des travaux sur les ouvrages à la plage de Blainville pour 150 000 €, des travaux à la Halle et des Landiaux pour 146 000 € et des travaux au poste de relevage de Gonneville pour 285 000 €.

Face à ces investissements, on peut voir la somme de 60 000 € inscrite en recette attendue, au titre d'une subvention de l'Agence de l'eau pour la partie de la Halle. Par prudence, nous n'avons pas inscrit de subvention pour les travaux concernant le secteur de la plage, car des discussions sont encore en cours avec les différents services de l'Etat pour nous assurer de l'éligibilité de ces travaux.

2. Budget CAMPING

Dans les points à noter sur ce budget, on peut voir en section de fonctionnement une nouvelle dépense au compte c/6122 pour la location d'une nouvelle tondeuse avec une dépense de plus de 7 000 €, la somme de presque 14 000 € inscrite au c/61521 qui inclut notre réserve, une dépense de 2 500 € pour des panneaux et mâts, la somme réajustée au compte assurances (c/6161) considérant une dépense faible en 2019 et réajustée depuis, la somme de 7 600 € inscrite au c/022 « dépenses imprévues ».

Au compte c/6132, « location terrain » on peut voir la somme inscrite de 60 000 €, comme en 2020. Cette somme est reversée par ce budget camping au budget communal, au titre de l'occupation de l'assiette de terrain dont la propriété est restée communale.

En recettes, on peut lire la somme inscrite au c/7588 à hauteur de 22 000 €, considérant la proposition de facturer dorénavant la consommation d'eau et d'électricité aux résidents du camping et non plus le seul dépassement accordé dans le forfait. Nous voyons bien avec le recul de cette année 2020 où les sanitaires collectifs étaient fermés pour des raisons sanitaires en lien avec le COVID, que les dépenses d'eau et d'électricité n'ont pour autant pas baissé. Ainsi il est dorénavant proposé de les refacturer à chaque résident, selon relevé du compteur associé à chaque parcelle.

Côté section d'investissement, on prévoit l'acquisition d'un lave-linge pour 3 500 €, l'acquisition de jeux et plateforme refuge pour 23 000 €, l'aménagement d'une aire d'accueil pour campings cars pour la somme de 45 000 € et l'aménagement de la salle d'accueil pour 12 500 €.

Ce budget s'équilibre avec un emprunt de 50 000 €, prévu en toute fin d'année donc sans nouvelles charges sur l'exercice 2021.

3. Budget COMMUNE

Section de fonctionnement

Dépenses :

Il est à noter dans le chapitre « charges à caractère général », une augmentation des dépenses inscrites au compte c/60612 « électricité » où nous inscrivons une prévision de 30 000 €.

Nous trouvons notre réserve au compte c/61521 prévue dans la somme de 172 000 €.

On peut voir une économie attendue de presque 8 000 € pour les dépenses d'assurance au compte c/6161, grâce à la négociation menée par la Municipalité.

Peu de mouvements à noter sur le chapitre « charges de personnel », où les prévisions 2021 sont sensiblement identiques à celles de 2020, quelques petites variantes internes au chapitre entre les dépenses de personnel titulaire et celles de personnel non titulaire, considérant les évolutions de carrière et statut, mais encore une fois sans impact financier pour le budget.

Nous prévoyons la somme de 24 000 € pour les manifestations culturelles. La COVID ne permettra pas l'organisation de toutes ces manifestations mais il est important d'inscrire cette dépense afin de pouvoir créer « une habitude » et pour les années à venir.

Le chapitre « charges financières » connaît de son côté une légère baisse et il est à noter que l'emprunt inscrit en 2020 pour un montant de 255 000 € n'a pas été réalisé.

Recettes :

Nous maintenons des prévisions prudentes au niveau des produits des services. On pourra noter une baisse de recettes réalisées au compte c/7067 « cantine », considérant la pandémie du covid-19. Par prudence, nous inscrivons la prévision de 40 000 €.

Au chapitre « dotations et participations », nous inscrivons les mêmes recettes que 2020 considérant que nous n'avons pas reçu à ce jour les notifications pour 2021 par les services de l'Etat.

Section d'investissement :

Dépenses :

Au compte c/1641, « remboursement emprunts » on peut lire la baisse de prévision considérant un emprunt arrivé récemment à échéance, comme nous le verrons en fin d'analyse dans le focus consacré à la dette. On inscrit une dépense de 120 000 € à rapprocher des 142 000 € réalisés en 2020.

Voici la liste des investissements retenus par le conseil municipal et inscrits au budget de cette année 2021

- 30 000 € pour réaliser le diagnostic du bâtiment de l'ancienne cantine, indispensable avant toute réflexion future pour transformer son usage
- 30 000 € pour engager les études de faisabilité d'aménagement du local place de la Marine destiné à accueillir une activité commerciale
- Un peu plus de 130 000 € pour des travaux d'effacement de réseaux à la Monnerie, les Landiaux- le Hutrel et rue Serpentine
- Un peu de plus de 50 000 € pour des acquisitions de terrains
- 70 000 € pour des plantations, des aménagements au cimetière, haie et clôture
- 10 000 € pour des portiques à la plage et des range vélos
- 40 000 € pour réaliser une aire de jeux (château d'eau derrière l'OT)
- 173 000 € pour les travaux de réhabilitation du bâtiment de l'église et l'engagement dans le projet « AMER » (dont 100 000 € de RAR)

- 125 000 € pour des travaux de voirie (dont 100 000 € de RAR) et concernant la rue du Nord, le Chemin de l'Amour, le pluvial à la Halle/les Landiaux et 50 000 € pour l'aménagement de voies douces
- 5 000 € pour du matériel de bureau et informatique dont 2 500 € de RAR
- 6 000 € pour l'acquisition de mobilier et de vaisselle pour la nouvelle cantine
- 10 000 € pour du mobilier urbain (poubelles, distributeur canins et tables forestières)
- 300 000 € de RAR pour les travaux de construction dont les dépenses sont déjà engagées (bâtiment rue de l'Eglise, cantine/plateau scolaire et salle de convivialité)
- 320 000 € pour le projet de bâtiment associatif
- 60 000 € pour prévoir l'aménagement de la salle à l'étage de la mairie
- 30 000 € pour l'aménagement de nouveaux équipements nécessaires au marché (bornes)
- 160 000 € de travaux de défense contre la mer

Soit un total de dépenses d'investissement de plus d'1 million 750 000 € dont 500 000 € de RAR

Recettes :

Nous inscrivons :

- Le reversement de l'excédent du budget fonctionnement,
- 200 000 € de FCTVA attendu (fonds de compensation de la TVA),
- 25 000 € de taxe d'aménagement attendue
- une subvention de 53 000 € attendue pour le projet église/AMER,
- 175 000 € de RAR de subventions pour l'aménagement du bourg, la nouvelle cantine et le plateau/parking scolaire
- 100 000 € de subvention pour le commerce/logement/zone de rencontre, (subvention notifiée récemment)

Nous n'inscrivons aucun nouvel emprunt.

Concernant l'état de la dette de la commune :

1. Sur le budget ASSAINISSEMENT, nous avons 3 emprunts en cours : il ne s'agit que d'emprunts auprès de l'Agence de l'eau, c'est-à-dire des prêts à taux 0. Les échéances de ceux-là étant 2023, 2025 et 2029.

2. Sur le budget CAMPING, nous avons 3 emprunts en cours :

- le prochain qui arrive à échéance en 2023 et représentant des annuités de presque 5 500 €,
- ensuite un autre arrive à échéance en 2026 et représente des annuités de plus de 14 000 €
- et le dernier arrivera à échéance en 2027 avec des annuités d'un peu plus de 9 000 €

Etant entendu que nous inscrivons donc un nouvel emprunt de 50 000 € à réaliser en toute fin d'année

- Sur le budget COMMUNE, nous avons 3 emprunts en cours (à noter l'emprunt échu récemment, depuis le 01/11/2020, qui représentait des annuités de 25 000 €)
- Echéance 2023, représentant des annuités de 31 000 €
- Echéance 2028, représentant des annuités de presque 36 000 €
- Et le récent emprunt contracté en 2019 qui arrivera à échéance en 2034 avec des annuités de 70 000 €

On voit donc qu'un remboursement d'emprunt vient de se terminer en cette fin d'année 2020, représentant des annuités de 25 000 € et qui correspondait à un capital emprunté de 305 000 € sur 15 ans. ; On note également, que l'emprunt que nous avions prévu en 2020 n'a pas été réalisé et que nous n'inscrivons aucun nouvel emprunt en 2021.